

Fiche Technique : responsable environnement externalisé RDC

Mission de conseil avec objectifs clairs, méthodologie éprouvée, livrables audités et suivi post-mission pour sécuriser la conformité et les autorisations en RDC.

Objectifs de la mission

Mission d’externalisation du pilotage environnemental au service de la conformité, de la performance et de la crédibilité auprès des autorités et parties prenantes.

- Sécuriser les autorisations environnementales (EIES/PGES, permis) et leurs jalons de suivi.
- Assurer la conformité réglementaire continue et l’alignement avec ISO 14001 lorsque pertinent.
- Organiser la gestion des déchets, l’autosurveillance des rejets et la maîtrise des nuisances.
- Structurer la base documentaire, la traçabilité des preuves et des indicateurs fiables.
- Préparer et fluidifier inspections et audits; réduire les non-conformités.
- Réduire les risques opérationnels/financiers/réputationnels et soutenir la compétitivité.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, responsables QHSE, directeurs d’usine et responsables environnement.
- Opérations industrielles, minières, logistiques et immobilières sur tout le territoire congolais.
- Sites variés: bassins miniers (Lualaba, Haut-Katanga), plateformes logistiques (Kinshasa/N’Djili), zones portuaires (Matadi, Boma), agroalimentaire et cimenteries (Kongo Central).
- Équipes de production, maintenance, logistique et sécurité; opérateurs et encadrement de proximité.
- Groupes multinationaux et entreprises nationales recherchant cohérence siège/local et harmonisation multi-sites.

Durée de la mission

Cadence par phases avec durées indicatives adaptées à la complexité des sites et aux jalons réglementaires.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Plan de mission et matrice des exigences	2–3 semaines
Analyse	Aspects/impacts et hiérarchisation des risques	3–5 semaines
Plan d’action	PGES, procédures, registres, formation	4–6 semaines
Déploiement	Exécution, autosurveillance, preuves	Selon complexité

Un suivi post-mission consolide les acquis, ajuste la feuille de route et maintient la conformité dans le temps.

Démarche / Méthodologie

Cadrage initial et collecte documentaire

- Collecte: permis, plans, EIES, PGES, contrats; cartographie des exigences.
- Gouvernance, objectifs, livrables et calendrier alignés aux jalons d'autorisation.

Analyse environnementale et priorisation

- Aspects/impacts, risques par typologie de site (minier, logistique, agro, cimenterie).
- Matrice de conformité; écarts critiques et actions à fort impact réglementaire.

Plan d'action et outillage opérationnel

- Mise à jour PGES; procédures et registres normalisés; indicateurs et seuils d'alerte.
- Planification des autosurveillances et contrôles; gabarits de rapports et check-lists.

Déploiement et maîtrise sur site

- Coordination des prestataires (analyses, déchets); preuves d'exécution et traçabilité.
- Contrôles internes, traitement des non-conformités, rapports consolidés pour inspections.

Revue de direction et amélioration continue

- Tableaux de bord (rejets, déchets, écarts, preuves); comités et arbitrages documentés.
- Capitalisation des retours d'expérience et diffusion des bonnes pratiques.

Relation autorités et parties prenantes

- Préparation des dossiers, réponses aux compléments, calendrier de consultations.
- Transparence documentaire et anticipation des jalons pour fluidifier les inspections.

Conduite du changement et formation

- Sensibilisation ciblée, gestes métier (rejets, déchets, prélèvements, stockages).
- Appui digital (ex. NEW LEARNING) lorsque pertinent; montée en autonomie des équipes.

Veille réglementaire et cohérence groupes

- Veille contextualisée; ajustements pragmatiques selon contraintes locales.
- Harmonisation des procédures clés et indicateurs comparables multi-sites.